



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce  
**Sous-rubrique:** Nouvelle inscription  
**Date de publication:** SHAB - 15.07.2019  
**Numéro de publication:** HR01-1004676006  
**Canton:** VD

**Entité de publication:**  
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Nouvelles entrées CM Megalo SA, Pully

CM Megalo SA  
Chemin du Vigneron 28  
1009 Pully

**Forme juridique:** Société anonyme

**IDE:** CHE381820273

**Siège:** Pully

### Objectif

la société a pour but l'exploitation d'un cabinet de gynécologie-obstétrique (pour but complet cf. statuts).

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

### Révision:

Renonciation à la révision

CM Megalo SA, à Pully, Chemin du Vigneron 28, 1009 Pully, CHE-381.820.273. Nouvelle société anonyme. Statuts: 27 juin 2019. But: la société a pour but l'exploitation d'un cabinet de gynécologie-obstétrique (pour but complet cf. statuts). Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat du 27 juin 2019: actifs (CHF 230'410.57) et passifs envers les tiers (CHF 27'341.55) de l'entreprise individuelle "Dr Alexandre Megalo, FMH Gynécologie et obstétrique", à Lausanne, non inscrite au registre du commerce, soit un actif net de CHF 203'069.02; en contrepartie, il est remis 1'000 actions de CHF 100, le solde de CHF 103'069.02 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par courrier écrit, télécopie ou courrier électronique. Administration: Megalo Alexandre, de et à Pully, avec signature individuelle. Selon déclaration du 27 juin 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 12386 du 10.07.2019